

Sous la direction de

**Bruno JEAN
Danielle LAFONTAINE**

Territoires et fonctions

Tome 2

**Des pratiques aux paradigmes:
Les systèmes régionaux et les dynamiques
d'innovation en débats**

**Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et
le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement
régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ)
Université du Québec à Rimouski**

Des métropoles culturelles régionales au Québec?¹

Fernand Harvey

Professeur et titulaire, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Les préoccupations manifestées pour le développement régional depuis les années 1960, particulièrement au Québec, se sont principalement centrées sur les territoires en difficultés et le milieu rural. Les villes régionales ont rarement été au centre de ces problématiques. Qui plus est, la place de la culture dans les villes régionales a été passablement négligée. Il convient donc de s'interroger sur l'existence, le rôle et les fonctions de métropoles culturelles régionales au Québec, dans le nouveau contexte de la métropolisation et de la société du savoir.

La notion de métropole

Le concept de métropole, tel que défini dans le passé est appelé à de profondes modifications dans le nouveau contexte de la mondialisation. Au cours de la seconde moitié du 20^e siècle, on a eu tendance à définir la métropole selon trois approches différentes. Une première considérait la métropole comme un espace de domination dans une dialectique centre-périphérie, tant au niveau intranational qu'international; une seconde approche mettait plutôt l'accent sur la fonction d'équilibre territorial joué par la métropole qui s'insérait alors dans une hiérarchie des villes à l'intérieur des États nationaux. Les programmes gouvernementaux de certains pays, dont la France, destinés à créer des «métropoles d'équilibre» à l'échelle régionale s'inscrivaient dans cette tendance. Quant à la troisième approche, inspirée des théories économiques de François Perroux sur le développement polarisé, elle considérait la métropole d'un pays comme principal lieu susceptible de générer la richesse et l'innovation. Un tel développement profiterait par la suite à l'ensemble du territoire, incluant les régions périphériques, grâce à des stratégies d'aménagement du territoire et de planification régionale. Selon la perspective adoptée, la métropole était donc considérée tantôt comme moteur du développement de son territoire de rayonnement, tantôt comme responsable de son sous-développement.

¹ Version révisée d'une communication dans le cadre du colloque «Territoire et fonctions: quels modèles de développement, de gouvernance et d'intégration pour le XXI^e siècle?», Congrès de l'ACFAS, Rimouski, 21 mai 2003.

Les nouvelles problématiques autour de la métropolisation remettent en cause ces analyses classiques en insistant davantage sur la notion de réseau national et international dans lequel seraient intégrées les grandes villes, au-delà d'un espace métropolitain jusque-là relativement bien délimité. On a pu ainsi parler d'un archipel de métropoles dans une économie mondialisée (Klein, Fontan, et Tremblay, 1999).

Bien qu'on y fait moins souvent référence, les villes régionales sont également impliquées dans un processus de métropolisation à l'échelle de leur région, mais également par rapport à d'autres villes régionales ailleurs dans le monde avec lesquelles elles ont développé des liens de coopération dans le domaine économique, culturel et scientifique.

Compte tenu de ce nouveau positionnement des villes à l'échelle régionale, nationale et internationale, il convient de s'interroger sur le rôle que la culture est susceptible d'y jouer présentement et dans l'avenir, plus précisément à l'échelle régionale. On peut donc penser qu'il existerait au Québec un certain nombre de métropoles culturelles régionales qui s'imposeraient sur l'ensemble de leur territoire par la diversité et l'autonomie relative des activités qu'on y trouve et qui s'inscrivent dans un réseau de relations à l'échelle nationale et internationale, sans oublier naturellement des liens spécifiques avec Montréal, en tant que métropole culturelle du Québec et du Canada français.

La société du savoir et la culture

Rappelons au départ quelques traits principaux de la nouvelle société du savoir, telle qu'elle semble s'esquisser depuis deux ou trois décennies. En premier lieu, nous assistons à une accélération sans précédent de la production de connaissances scientifiques et technologiques. Cette production n'est plus le fait de chercheurs isolés dans leur cabinet ou leur laboratoire, mais résulte d'équipes de recherche qui elles-mêmes s'inscrivent dans des réseaux scientifiques à l'échelle internationale. Un second trait de cette société du savoir, de nature macroéconomique, fait référence à la domination croissante du capital intangible, lequel s'appuie sur la qualité des équipements et du capital humain. D'où l'importance accordée par l'économie du savoir à la formation de la main-d'œuvre, à l'éducation, à la recherche/développement, à l'information et à la coordination, comme autant de facteurs susceptibles de favoriser la transmission de la connaissance. Dans un tel contexte où la concurrence entre les entreprises et aussi entre les pays est très vive, on comprendra que l'innovation constitue l'activité dominante. Enfin, quatrième trait de cette société du savoir: le développement des nouvelles technologies d'information et de communication. Ce développement a été rendu possible grâce à la digitalisation des données qui permet l'utilisation

d'une masse de connaissances jadis inaccessible par les moyens traditionnels. Ces connaissances en circulation génèrent à leur tour de nouvelles connaissances grâce aux réseaux qu'alimentent les communautés de chercheurs (David et Foray, 2002).

Quelle place occupe la culture dans cette nouvelle société du savoir? Pour répondre à cette question, il importe de mettre en interrelation différentes dimensions de la culture, jusque-là plus ou moins isolées les unes des autres. Traditionnellement, la culture faisait référence aux arts et aux lettres, à ce qu'on pourrait qualifier globalement de culture instituée, même si les artistes et les créateurs se situent souvent en marge ou en opposition avec les courants esthétiques dominants. À l'origine, les pratiques culturelles reliées aux arts et aux lettres étaient réservées à une élite. Les politiques culturelles mises en place par les États, à partir des années 1960, et la hausse générale du niveau de scolarisation dans nos sociétés développées ont eu pour effet de démocratiser l'accès au théâtre, aux musées, à la musique, à la lecture et à diverses activités culturelles, même si ce processus de participation continue d'exclure de larges franges de la population, particulièrement les moins favorisés.

L'autre pôle de la culture fait référence à la culture anthropologique définie comme un ensemble de façon d'agir, de penser et de sentir, en référence à une vision du monde. Cette vision englobante de la culture, bien que moins opérationnelle, permet de dégager un horizon général dans lequel s'inscrivent les acteurs sociaux et à partir duquel s'élaborent les processus de création et d'innovation.

Entre ces deux pôles de la culture est apparue au cours du 20^e siècle la culture de masse véhiculée par la radio, le cinéma, puis la télévision. Cette nouvelle tendance qui considère la culture comme un produit ou une marchandise a favorisé par la suite le développement des *industries culturelles*, pour utiliser une expression qui se généralise à partir des années 1980 et qui inclut l'édition de livres et de revues, la production de spectacles et de disques, la production cinématographique et télévisuelle, etc.

Enfin, quatrième et plus récente affirmation de la présence de la culture dans nos sociétés industrielles avancées: son décloisonnement et son rapprochement avec l'économie. On a pu, en effet, constater depuis quelques années, un décloisonnement généralisé entre les disciplines artistiques. Ainsi, les frontières entre la peinture et la sculpture sont devenues floues; le théâtre traditionnel fondé sur le texte dramatique s'est élargi pour inclure le théâtre multimédia. Même tendance en ce qui concerne les institutions culturelles: certaines activités réalisées par des bibliothèques publiques recoupent celles des musées et vice-versa. On pourrait ainsi multiplier les exemples d'un tel rapprochement interdisciplinaire. Par ailleurs, la création culturelle a envahi des secteurs nouveaux tels que la mode, la science et la technologie, le tourisme,

l'alimentation, voire même l'entreprise. En somme, la création culturelle s'est élargie à divers secteurs de l'activité économique et est devenue un facteur d'innovation.

Dans cette nébuleuse de la culture, les institutions d'enseignement jouent un rôle incontournable comme lieux de transmission de la culture aux jeunes générations, comme lieux d'appropriation d'une culture générale combinée à une formation professionnelle et comme milieux de création et d'innovation. Les universités et les centres de recherche constituent à cet égard les institutions les plus susceptibles d'établir un lien entre culture, science et économie.

Des métropoles culturelles régionales au Québec?

Une fois esquissées ces notions de métropole, de société du savoir et de culture, il nous reste à examiner comment elles pourraient s'articuler autour de l'idée de métropole culturelle régionale dans le contexte québécois.

À l'évidence, Montréal s'impose comme la métropole culturelle du Québec et du Canada français puisqu'on y trouve le bassin démographique le plus important pour le recrutement d'un public, la plus grande concentration d'industries culturelles, de médias, d'universités, de centres de recherche et d'infrastructures culturelles de toutes sortes. Bref, Montréal présente, de loin, l'offre culturelle la plus abondante. Dès lors, les autres villes du Québec en sont-elles réduites à un rôle mineur en matière d'activités culturelles? Peuvent-elles constituer des pôles de création et d'innovation en matière culturelle ou demeurer de simples relais pour la Métropole?

Au cours des deux dernières décennies, on a pu observer la multiplication d'événements culturels de toutes sortes dans les différentes régions du Québec, incluant des salons du livre, des festivals et des symposiums qui se qualifient volontiers d'«internationaux», et dont les objectifs visent non seulement à animer le milieu, mais également à créer une image de marque pour une ville ou une région et à y attirer un public de l'extérieur. Ces événements culturels, si importants soient-ils pour une localité, ne sauraient à eux seuls créer une synergie culturelle significative au-delà de la durée de l'événement comme tel. De tels événements culturels doivent s'inscrire dans une dynamique culturelle plus large que seules les villes d'une certaine taille peuvent prétendre générer, compte tenu de la plus grande diversité d'institutions culturelles qu'on y trouve en comparaison avec d'autres villes régionales.

À cet égard, les récentes fusions municipales ont permis de renforcer certains pôles urbains régionaux qui disposaient déjà d'une telle diversité d'institutions et d'activités culturelles. Ces villes avaient, pour la

plupart, défini leur politique culturelle avant les fusions municipales. Elles travaillent maintenant à les harmoniser et à les élargir à la lumière de la situation nouvelle. Il n'y a pas de doute que ces nouvelles villes deviendront des acteurs culturels majeurs au cours des prochaines décennies.

Quels sont les critères susceptibles de définir ces métropoles culturelles régionales? La taille de la population de la ville et son poids relatif par rapport à la population de sa région administrative constituent deux facteurs importants, mais pas nécessairement déterminants. Trois-Rivières (126 438 hab. en 2002) et Sherbrooke (139 938 hab.) qui regroupent respectivement la moitié de la population de la Mauricie et de l'Estrie répondent à ces critères de la taille et du poids relatif. Il en va de même pour les villes de Québec (513 397 hab.), de Saguenay (151 150 hab.) et de Gatineau (228 052 hab.). Par contre, il n'est pas certain que les villes de Laval (343 005 hab.) et de Longueuil (385 690 hab.) puissent être considérées comme des métropoles culturelles régionales disposant d'une autonomie d'action relative compte tenu de leur proximité de Montréal. Il en va de même de la nouvelle ville de Lévis (124 569 hab.), en face de Québec, en ce qui concerne la région de Chaudière-Appalaches. Mais la situation pourrait évoluer dans l'avenir. Dans d'autres régions du Québec où la population est dispersée et le réseau urbain peu structuré, aucune ville ne semble se qualifier pour le titre de métropole culturelle régionale. On pourrait inclure dans cette catégorie les régions de la Gaspésie, de Lanaudière, des Laurentides, du Centre-du-Québec et de la Côte-Nord. De plus, dans ces régions, deux ou plusieurs villes se font concurrence sans que l'une d'elles ne s'impose de façon manifeste; par exemple, Baie-Comeau et Sept-Îles sur la Côte-Nord, ou Drummondville et Victoriaville au Centre-du-Québec.

Outre la taille, la présence d'une université régionale et de ses centres de recherche constitue un critère particulièrement important pour la définition de métropoles culturelles régionales, compte tenu du fait que de telles institutions de haut savoir sont des foyers de formation, d'innovation, de création et de diffusion dans le domaine des sciences, des technologies et de la culture. Des études récentes, dont celle de Mario Polèse et de Richard Shearmur, ont insisté sur le rôle moteur des universités régionales dans la nouvelle économie du savoir, y compris dans les villes situées dans des régions périphériques (Polèse et Shearmur, 2002). Selon ce critère, les villes qui pourraient se qualifier au titre de métropole culturelle régionale seraient Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay, Gatineau. Y seraient également incluses les villes de Rimouski (41 950 hab.) et de Rouyn-Noranda (41 401 hab.), même si ces villes sont de taille relativement modeste et qu'elles ne dominent pas clairement le réseau urbain de leurs régions respectives.

Un troisième critère de métropolisation culturelle concerne la présence dans une ville de médias écrits et électroniques qui rayonnent à l'échelle régionale. Le processus de concentration à Montréal au cours des années 1980 des têtes de pont des grands réseaux de radio et de télévision a rendu moins évident la capacité de polarisation des médias électroniques pour les villes régionales. La production y est maintenant réduite aux bulletins de nouvelles locales et à quelques émissions épisodiques. La presse écrite a conservé, par ailleurs, un meilleur ancrage local et régional. Trois-Rivières, Sherbrooke et Saguenay possèdent leur journal quotidien et les autres villes, au moins un hebdomadaire.

Un quatrième critère susceptible d'identifier des métropoles culturelles régionales fait référence à la présence d'institutions culturelles et artistiques à vocation régionale. Les petites villes régionales possèdent pour la plupart leur centre culturel, leur bibliothèque publique, leur festival annuel. Parmi les villes dynamiques sur le plan culturel on peut citer Alma, Joliette, Rivière-du-Loup, Drummondville, Victoriaville, Shawinigan... Cependant, seules les métropoles régionales sont en mesure de concentrer une plus grande variété d'institutions et d'activités culturelles sur une base régulière. Les universités régionales contribuent à cette diversité de l'activité culturelle avec leurs départements de littérature, de sciences humaines et d'arts visuels; non seulement par les étudiants qu'on y forme et qui deviennent par la suite des intervenants culturels dans la ville et dans la région, mais également par certaines activités culturelles qui s'y tiennent et qui impliquent certains professeurs en dehors de leur tâche d'enseignement. Les mêmes observations peuvent être faites pour les conservatoires de musique régionaux qui ont été créés par le ministère de la Culture entre 1964 et 1973 à Trois-Rivières, Saguenay, Gatineau, Rimouski et Val-d'Or, en plus de ceux qui existaient depuis plus longtemps à Montréal et à Québec. L'institutionnalisation d'un enseignement musical en région a favorisé par la suite la création d'ensembles musicaux et d'orchestres symphoniques basés dans ces villes régionales.

On trouve également dans ces métropoles régionales, les musées régionaux les plus importants, des complexes de salles de cinéma, des librairies, des galeries d'art et des troupes de théâtre qui opèrent sur une base relativement stable, même si de telles institutions ou activités se retrouvent dans d'autres villes ou localités d'une même région. Il n'en demeure pas moins que les métropoles régionales concentrent ou attirent sans doute davantage d'artistes et de créateurs que les autres localités du territoire. Une compilation des emplois culturels dans ces villes viendrait sans doute confirmer cette hypothèse.

Si les événements culturels ponctuels tels que les festivals, les symposiums et les spectacles de variété ne sont pas le propre des métropoles culturelles, celles-ci possèdent des ressources humaines et

financières plus considérables susceptibles de soutenir de tels événements. On pourrait citer à titre d'exemple le Festival international de la poésie de Trois-Rivières et le Carrousel international du film pour enfant de Rimouski. Dans le même ordre d'idées, les salons du livre d'importance sont organisés sur une base annuelle dans les métropoles régionales. En un mot, on retrouve dans les métropoles régionales une plus grande concentration d'activités culturelles que partout ailleurs sur le territoire québécois, à l'exception de Montréal. La ville de Québec mériterait une analyse distincte compte tenu de sa fonction de capitale politique et de sa taille (513 397 hab.) qui dépasse largement celle des autres métropoles régionales.

Toute cette activité culturelle générée par les métropoles régionales contribue directement et indirectement à créer un environnement social favorable à l'innovation dans un contexte d'économie du savoir, d'autant plus que les organisations et les entreprises de la nouvelle économie recherchent ou contribuent à créer un environnement culturel riche et diversifié où la qualité de vie s'avère un critère important de localisation.

Atouts et limites des métropoles culturelles régionales

Depuis les années 1970, certaines villes régionales du Québec ont connu une véritable explosion d'activités culturelles de toutes sortes, laquelle correspondait à l'affirmation d'une nouvelle génération d'artistes, à la mise en œuvre de politiques de décentralisation culturelle de la part du ministère de la Culture, puis du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, et au développement d'infrastructures culturelles jusque-là déficientes. Un tel développement d'activités culturelles en région n'est du reste pas propre au Québec. Des études récentes ont mis en évidence un phénomène analogue dans les métropoles régionales françaises au cours des années 1980 et 1990 (Taliano-des-Garets, 2002). Cette mutation culturelle, tant au Québec qu'en France, correspondrait au passage de pratiques culturelles traditionnelles inscrites naturellement dans les modes de vie (foires, fêtes populaires ou religieuses) à l'institutionnalisation et à la professionnalisation de pratiques littéraires et artistiques (Callède).

L'analogie entre les sociétés française et québécoise cesse cependant lorsqu'il est question des politiques culturelles locales. Les métropoles régionales françaises ont une longue tradition de politiques culturelles municipales qui remonte, dans certains cas, jusqu'à 1945. Au Québec, les premières politiques culturelles municipales voient le jour à partir de 1983 et se limitent alors à quelques municipalités. Le véritable essor des politiques culturelles municipales s'amorce au cours des années 1990 (De la Durantaye, 2002). Jusque-là plus ou moins considérée par les élus municipaux comme un simple prolongement des activités de loisir au

même titre que le sport, la culture dans les villes régionales du Québec est en voie d'acquérir progressivement son autonomie en tant qu'activité de création, d'innovation et de participation, impliquant à la fois les artisans de cette production et le public qui y participe.

Les métropoles culturelles régionales, parce qu'elles disposent de ressources plus diversifiées dans le domaine de la culture et de l'éducation, sont en mesure de mettre en œuvre des politiques culturelles structurantes susceptibles de rayonner sur l'ensemble de leur région, incluant une mise en réseau d'activités avec d'autres villes du territoire. Les métropoles culturelles régionales sont également en mesure d'établir des liens de collaboration en matière de culture, de science et de technologie avec d'autres villes à l'échelle internationale, sans requérir pour autant la médiation de Montréal. Mais un tel rayonnement de ces villes à l'échelle régionale, nationale et internationale ne peut reposer que sur le seul cadre politique municipal; il implique la mise à contribution de divers réseaux autonomes qui sont à l'œuvre dans la ville (Divay, 2001). À cet égard, l'analyse de certains festivals en région démontre clairement que leur organisation résulte de la mise en œuvre de ressources humaines et financières en provenance de divers secteurs d'activité: municipalité, institution d'enseignement, milieux d'affaires, milieu culturel, milieu touristique, etc. (Harvey et Fortin, 1995).

Les métropoles culturelles régionales disposent donc de précieuses ressources et d'un intéressant réservoir de créativité dans le domaine de la culture, de l'éducation supérieure et de la recherche en sciences et technologies. Ces différents domaines ont souvent évolué de façon parallèle, sans beaucoup d'interaction. La nouvelle société du savoir devrait faciliter un rapprochement entre ces différents univers dans le cadre des villes régionales, où les rapports de proximité sont plus faciles à établir que dans les grandes métropoles.

Par ailleurs, les métropoles régionales font face à certaines contraintes d'ordre structurel en matière de production et de diffusion de la culture. Le vaste secteur des industries culturelles leur échappe à peu près complètement. L'industrie du spectacle, du disque et du livre, la production cinématographique, de même que la production télévisuelle sont concentrées à Montréal. Les grands médias écrits et électroniques montréalais dominent le paysage culturel québécois et alimentent le *star system* québécois en fonction de leurs intérêts. Le marché montréalais et le public montréalais demeurent incontournables pour tout artiste ou écrivain qui veut percer sur la scène culturelle québécoise. Le succès de la première édition (2003) de l'émission télévisée *Star Académie* qui a recruté ses candidats au vedettariat dans toutes les régions du Québec et jusqu'au Nouveau-Brunswick en témoigne.

La dynamique de centralisation propre aux industries culturelles crée cependant des tensions entre les métropoles régionales et Montréal

qui agit comme pôle d'attraction des talents régionaux. On peut même supposer qu'une plus grande proximité géographique par rapport à la Métropole engendre une plus grande instabilité des ressources artistiques, particulièrement dans les régions périmétropolitaines. Par contre, l'éloignement géographique peut être un facteur d'autonomie culturelle. En d'autres termes, dans une ville régionale, la professionnalisation des artistes et des autres acteurs culturels constitue une arme à double tranchant compte tenu du fait de l'étroitesse du marché local et de l'attraction de Montréal dans une perspective de carrière. Cette situation se vérifie même dans le cas de la ville de Québec qui retient difficilement ses artistes professionnels, notamment dans le secteur du théâtre, faute de pouvoir leur offrir un revenu décent.

La domination d'une seule grande métropole culturelle telle que Montréal n'est certainement pas propre au Québec. Elle s'inscrit dans les courants de la mondialisation de la culture et le développement de vastes entreprises culturelles à l'échelle de la planète. Cette tendance à la globalisation des marchés culturels n'est cependant qu'un des pôles de la nouvelle dynamique culturelle qui s'instaure; l'autre pôle étant le niveau local. Ce n'est pas parce que les médias nationaux ne s'intéressent que rarement à la dynamique culturelle régionale que celle-ci n'existe pas. De nouvelles recherches permettraient sans doute de mieux connaître l'impact de la culture dans le maintien du lien social en région; elles nous éclaireraient également sur la capacité des milieux régionaux à participer au processus d'innovation, de démocratisation et de transmission de la culture dans la nouvelle société du savoir. À cet égard, une analyse des acteurs culturels à l'œuvre dans les métropoles régionales, de même qu'une analyse de la participation culturelle dans ces milieux seraient sans doute révélatrice des nouvelles tendances qui s'annoncent.

Quelles sont les villes qui, au Québec, pourraient être considérées comme métropoles culturelles régionales, compte tenu de notre hypothèse? On pourrait à première vue en distinguer sept: Québec [bien que la capitale nationale constitue un cas particulier à bien des égards], Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay, Gatineau, Rimouski et Rouyn. Le cas de Laval, Longueuil et Lévis reste à être examiné plus attentivement à la lumière du développement en cours des institutions culturelles locales.

Par ailleurs, il faudra aussi tenir compte de l'impact des politiques culturelles du ministère de la Culture et des Communications dans le soutien aux infrastructures culturelles locales (bibliothèques publiques, musées, etc.), ainsi que du soutien financier aux artistes et créateurs régionaux de la part du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ). De toute évidence, ces interventions de l'État québécois ont contribué à développer des pôles culturels régionaux et à maintenir les créateurs en région.

Bibliographie

- CALLÈDE, Jean-Paul. 2002. «Le changement culturel dans les villes moyennes d'Aquitaine. Relativité des modélisations sociologiques» dans Jean-Paul Callède, dir., *Métamorphosés de la culture. Pratiques et politiques en périphéries*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Pages 310-311.
- DAVID, Paul A. et Dominique FORAY. 2002. «Une introduction à l'économie et à la société du savoir». *Revue internationale des sciences sociales*, no 171, mars. Pages 13-16.
- DE LA DURANTAYE, Michel. 2002. «Les politiques culturelles municipales, locales et régionales au Québec» dans Denise Lemieux, dir., *Traité de la culture*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC. Pages 1 014-1 015.
- DIVAY, Gérard. 2001. «Des agglomérations en manque de culture? Questionnement sur l'après réforme municipale». Communication aux gestionnaires du ministère de la Culture et des Communications, Montréal, INRS-UCS, 7 juin. Pages 6.
- HARVEY, Fernand et Andrée FORTIN, dir. 1995. *La nouvelle culture régionale*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC. Pages 13-34.
- HUDON, Raymond et Jean-Pierre Augustin, dir. 2002. *Villes, régions et universités. Les acteurs et leurs pratiques*. Québec et Bordeaux, Presses de l'Université Laval et Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. 269 p.
- KLEIN, Juan-Luis, Jean-Marc FONTAN et Diane-Gabrielle TREMBLAY. 1999. «Question métropolitaine et gouvernance locale: enjeux et pistes d'intervention à partir du cas montréalais» dans Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay, dir., *Entre la métropolisation et le village global*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval. Pages 15-17.
- POLÈSE, Mario et Richard SHEARMUR et coll. 2002. *La périphérie face à l'économie du savoir*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société et Institut canadien de recherche sur le développement régional. Pages 42 et 195-197.
- TALIANO-DES-GARETS, Françoise. 2002. «Les politiques culturelles des métropoles régionales françaises de 1945 à 1995» dans Jean-Paul Callède, dir., *Métamorphosés de la culture. Pratiques et politiques en périphéries*. Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Pages 374.

Métropoles régionales et autres villes au Québec, 2001

Région	Population totale	% population du Québec	Métropoles régionales	% population régionale
Bas-Saint-Laurent	200 630	2,77	Rimouski : 41 950 Rivière-du-Loup : 18 064	20,9 9,0
Saguenay – Lac-Saint-Jean	278 279	3,84	Saguenay : 151 150	54,3
Québec	638 917	8,83	Québec : 513 397	80,3
Mauricie	255 268	3,53	Trois-Rivières : 126 438	49,5
Estrie	285 613	3,95	Sherbrooke : 139 938	49,0
Montréal	1 812 723	25,05	Montréal : 1 812 723	100,0
Outaouais	315 546	4,36	Gatineau : 228 052	72,3
Abitibi-Témiscamingue	146 097	2,02	Rouyn-Noranda : 41 401 Val-d'Or : 33 376	28,3 22,8
Côte-Nord	97 766	1,35	Sept-Îles : 24 235 Baie-Comeau : 24 201	24,8 24,7
Nord-du-Québec	38 575	0,53	Chibougamau : 8 331	21,6
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	96 924	1,34	Gaspé : 15 753 Les Îles : 13 213	16,2 13,6
Chaudière-Appalaches	383 376	5,30	Lévis : 124 569	32,5
Laval	343 005	4,74	Laval : 343 005	100,0
Lanaudière	388 495	5,37	Terrebonne : 83 657 Repentigny : 74 165 Joliette : 18 004	21,1 19,1 4,6
Laurentides	461 366	6,37	Saint-Jérôme : 60 764	13,2
Montérégie	1 276 397	17,64	Longueuil : 385 690	30,2
Centre-du-Québec	218 502	3,02	Drummondville : 47 019 Victoriaville : 39 828	21,5 18,2

Source: Roch Côté et Michel Venne, dir., *L'Annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, 2002.